NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE ADMINSITRATIF 2022

Partie 1 : Budget Principal

I - Cadre général du budget

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a modifié l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la publicité des budgets et comptes. Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être adossée aux documents budgétaires et être mis en ligne sur le site de la Commune.
La présente note répond donc à cette obligation.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2022.

II – Détail des sections

1- Section de fonctionnement

A la clôture de l'exercice 2022, le compte administratif du budget principal fait apparaitre un résultat de fonctionnement se décomposant comme suit :

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 :	213 588.20 €
Total des dépenses 2022 :	1 027 573.82 €
Total des recettes 2022 :	1 212 632.53 €

Soit un excédent de fonctionnement de 398 646.91 €

1.1 Recettes de fonctionnement

L'évolution du montant des recettes de fonctionnement pour 2022, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA2021	CA2022	Variation en €
013- Atténuations de charges	56 031.81 €	14 618.71 €	-41 413.10 €
70- Produits des services	84 080.89 €	71 67.40 €	-12 313.49 €
73- Impôts et taxes	660 677.20 €	686 819.43 €	26 142.23 €
74- Dotations et participations	265 475.06 €	290 756.82 €	25 281.76 €
75- Autres produits de gestion courante	71 664.07 €	59 645.24 €	-12 018.83 €
77- Produits exceptionnels	30 339.24 €	322.84 €	-30 016.40 €
042- Opérations d'ordre	90 235.34 €	88 702.09 €	-1 533.25 €
TOTAL	**1 258 503.61 €**	**1 212 632.52 €**	**-45 871.09 €**

La diminution des recettes :

- Au chapitre 013 est liée au départ en retraite d'un agent qui était placé en congé de longue durée,
- Au chapitre 70 est liée en partie à la non prise en compte d'une partie de la régie photocopie suite à sa clôture et de la mise à disposition des agents au budget annexe ainsi qu'une diminution des recettes de la cantine liée à la diminution des effectifs,
- au chapitre 75 est liée à la fermeture de la trésorerie avec la perte d'un loyer annuel d'environ 12 000 €,
- au chapitre 77 est normale car en 2021 était comptabilisée la vente de la parcelle ZC127 pour un montant de 30 000 €

L'augmentation des recettes :

- au chapitre 73 provient des recettes fiscales qui font suite à une revalorisation des bases et des taux et des droits de mutation,
- au chapitre 74 provient essentiellement d'une augmentation des dotations et du FCTVA,

1.2- – Dépenses de fonctionnement

L'évolution du montant des dépenses de fonctionnement pour 2022, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2021	CA 2022	Variation en €
011 – Charges à caractère général	284 607.58 €	291 856.38 €	7 248.80 €
012 – Charges de personnel	559 345.11 €	536 531.60 €	-22 813.51 €
014 – Atténuations de produits	176 €	92.00 €	-84 €
65 – Autres charges de gestion courante	90 781.90 €	95 697.16 €	4 915.26 €
66 - Charges financières	8 859.93 €	5 134.97 €	-3 724.96 €
67 – Charges exceptionnelles	9 604.80 €	1 648.76 €	-7 956.04 €
68 – Dotations provisions semi-budgétaires		5 072.86 €	5072.86 €
042 – Opération d'ordre	91 540.09 €	91 540.09 €	
TOTAL	**1 044 915.41 €**	**1 027 573.82 €**	**- 17 341.59 €**

Le total des dépenses de fonctionnement a diminué de 17 341.59 € entre 2021 et 2022.

L'augmentation des dépenses au :

- Chapitre 011 provient de l'augmentation des postes électricité/carburant/granulés de bois,
- Chapitre 65 provient essentiellement de l'augmentation des indemnités des élus suite aux revalorisations,
- Au chapitre 68 s'explique par la prise en charge de travaux sur une habitation pour le compte d'un tiers, frais pour lesquels une provision a été générée pour le montant des travaux.

La diminution des dépenses :

- au chapitre 012 provient essentiellement du départ en retraite d'un agent qui était placé en congés de longue durée et pour lequel la collectivité embauchait des remplaçantes pour palier à son absence.
- Au chapitre 66 est liée à la diminution des emprunts,
- Au chapitre 67 est liée à la diminution des annulations de titres sur exercices antérieurs.

2-Section d'investissement :

La section d'investissement présente un résultat global excédentaire de 100 122.39 € sur l'exercice 2022 auquel se cumule un excédent d'investissement antérieur reporté de 128 658.51 € et des restes à réaliser en dépenses à hauteur de 174 949.79 € et en recettes de 7 500 €.

2.1 Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement pour 2022, se répartissent de la façon suivante :

Chapitre	CA 2022
13 – Subventions d'investissement	2 386.75 €
10- Dotations, fonds de concours et divers	320 818.90 €
21 – Immobilisations corporelles	219 264.03 €
23 – Immobilisations en cours	4 392 €
45 – Opérations pour compte de tiers	5 072.86 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus	499.08 €
040 – Opérations d'ordre	91 540.09 €
001 – Solde positif reporté	128 658.51 €
TOTAL	**772 632.22 €**

Les principales recettes de l'année 2022 étaient :

- Le FCTVA sur les dépenses de 2020 pour 315 936.89 €,
- Le montant de la Taxe d'Aménagement pour 4 882.01 €,
- Subvention de l'Etat pour la réfection de la pelouse du terrain de foot pour 2 386.75 € au titre de la DETR.

La somme de 219 264.03 € correspond à un rattachement de la maison achetée au projet de maison médicale.

2.2 – Les dépenses d'investissement

L'évolution du montant des dépenses d'investissement pour 2022, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2022
204 – Subvention d'équipements versés	46 353.67 €
20 – Immobilisations corporelles	1 188.00 €
21 – Immobilisations corporelles	54 558.97 €
23 – Immobilisations en cours	290 072.44 €
16 – Emprunts	57 903.29 €
45- Opérations pour compte de tiers	5 072.86 €
040- Opération d'ordre	88 702.09 €
TOTAL	**543 851.32 €**

Les principales réalisations de l'année 2022 étaient :

- Numérisation PLU (1 188 €)
- Versement du solde de concours à la Com Com pour les Halles couvertes (46 353.67 €)
- Achat terrain route de Chantemiaule (5 848 €)
- Reprise du chemin des Botteaux (2 784 €)
- Clôture terrain stabilisé (7 011.60 €)
- Réfection de la pelouse du terrain de foot (11 337.90 €)
- VMC logement Centre de tri (1 774.76 €)
- Mise aux normes électriques gymnase + école (1 460.09 €)
- Mise aux normes électriques église (2 449.37 €)
- Réparation chauffage géothermie salle culturelle (4 475.76 €)
- Bancs école (2 178 €)
- Tondeuse service technique (1 493 €)
- Réfection protection foudre église (7 560 €)
- Lève palette service technique (1 080 €)
- Sèche-linge école (599.99 €)
- Aspirateur à dos mairie (362.88 €)
- Cimaises école (561.17 €)
- Chariot ménage halles couvertes (150 €)

Auxquelles il convient de rajouter 285 680.44 € pour les frais d'architecte et de différentes missions liées au projet de construction d'une maison médicale.

III – Endettement de la commune

Depuis 2010, la commune n'avait contracté aucun emprunt. En 2019, deux emprunts ont été réalisés pour le financement de la construction de l'école maternelle et primaire. Le premier d'un montant de 260 000 € et le second (Prêt relais TVA) de 379 000 €.

En 2022, un emprunt s'est terminé, ce qui porte au 31/12/2022 la dette en capital à 535 570.80 €.

IV – Les taux d'imposition

Les taux relatifs à la taxe foncière ont augmenté de 2% en 2022.

Taxes	Taux commune
TFB	38.31
TFNB	47.42

VI – Effectifs de la collectivité

Les effectifs de la commune se répartissent comme suit :

- Catégorie B : 2 agents
- Catégorie C : 12 agents

Partie 2 : Budget annexe / Assainissement

1- Section de fonctionnement

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 : + 35 341.32 €
Total des dépenses 2022 : 54 801.30 €
Total des recettes 2022 : 82 740.78 €
Soit un excédent de fonctionnement de 63 280.80 €

2- Section d'investissement

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 : 112 878.41 €
Total des dépenses 2022 : 49 659.97 €
Total des recettes 2022 : 60 012.24 €
Soit un excédent d'investissement de 123 230.68 €

Le Maire,

Stéphane PATIER